



Centre
de Formation
d'Apprentis

Cité des Sciences Vertes
Formation - Expérimentation - Production

Certificat d'Aptitude
Professionnelle
Agricole



CAPa Jardinier Paysagiste

Le profil demandé

Pré requis

- Avoir entre 16 et 30 ans **OU** avoir 15 ans et avoir effectué une classe de 3^{ème} ou un parcours d'initiation aux métiers
- Pas de limite d'âge si RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)

Les atouts de l'alternance

- Un premier pas significatif dans le monde du travail
- Une **rémunération mensuelle** pendant toute la durée de votre formation
- L'**acquisition d'un véritable savoir-faire** en tant qu'ouvrier paysagiste

Diplôme de niveau 5

Lieu de formation : CFAAH Toulouse-Auzeville

Durée : **2 ans**, à partir de septembre

Rythme de l'alternance : 26 semaines au CFAAH, 68 semaines en entreprise, 10 semaines de congés payés

Admission

Pré-inscription auprès du CFAAH (dossier à télécharger sur notre site ou nous contacter)

Etude du dossier scolaire et entretien de motivation

L'admission définitive est actée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation de 2 ans.



Les métiers visés

- Agent d'entretien des parcs et jardins
- Ouvrier d'entretien des espaces verts
- Paysagiste

Les perspectives

Evolution de carrière

- Chef d'équipe

Poursuite d'études pour obtenir la Capacité Professionnelle Agricole

- Brevet Professionnel Aménagements Paysagers (BP AP)
- Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers
- Certificat de Spécialisation Taille et Soins des Arbres

Les modalités de rémunération

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre année de formation. Vous pouvez retrouver ces informations sur notre fiche consacrée aux salaires ainsi que sur notre site Internet : www.citesciencesvertes.educagri.fr





Le programme

Cette formation a pour objectif d'acquérir des compétences et des connaissances générales, techniques et pratiques.

Enseignements professionnels

- Mise en place de végétaux et d'ouvrages conformément à un plan d'exécution d'aménagement paysager
- Entretien d'espaces paysagers et/ou naturels,
- Utilisation et entretien des matériels liés aux travaux d'espaces verts
- Santé et sécurité au travail,
- Connaissance des végétaux

Enseignements généraux

- Vie sociale, professionnelle et culturelle
- Économie, gestion et sociale
- Mathématiques
- Expression française et communication
- Education Physique et Sportive
- Informatique
- Langues vivantes
- Histoire-géographie

Organisation de la formation

Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômée et expérimentée dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions

Spécificités en termes d'équipements

- Plus de 400 espèces végétales représentées dans l'enceinte de la Cité des Sciences Vertes
- Une Plateforme Paysage qui comprend la gestion d'un Atelier par des formateurs techniques expérimentés et leurs apprenants
- Une dimension humaine préservée au cœur du complexe d'enseignement agricole : animation et entretien d'un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation, des activités culturelles et associatives et enfin l'accès à un grand complexe sportif directement sur le site.



Charte d'accueil du public handicapé

Le CFA a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée. Personne à contacter : Aude JAMIN.



CFAAH Toulouse-Auzeville - Cité des Sciences Vertes

BP 72647 - 2 route de Narbonne - 31326 CASTANET TOLOSAN Cedex

Tél. 05 61 00 99 80 - Fax : 05 61 00 39 78

cfa.toulouse@educagri.fr - www.citesciencesvertes.fr

